

**COMITE SYNDICAL
REUNION DU 12 MARS 2025
RAPPORT N° 6**

PROGRAMME 2025

Les projets et actions susceptibles de constituer notre programme 2025, et une ébauche de programme, nous ont déjà été présentés à l'occasion de notre réunion consacrée notamment au débat d'orientations budgétaires. Ces éléments sont rappelés ci-après.

Comme il se doit ont été distinguées les actions qui relèvent des missions exercées au titre de l'objet statutaire d'origine de notre établissement de celles rattachées à la mission de secrétariat technique de la CLE du SAGE des Nappes profondes de Gironde.

1. Etudes SMEGREG

La recherche de ressources pour procéder à des substitutions restera une priorité, qu'il s'agisse de projets d'intérêt local ou de solutions structurantes à mettre en œuvre dans un cadre mutualisé.

S'agissant des recherches de ressources pour un projet de substitution structurant, la cible des études restera le Crétacé du sud Gironde avec la poursuite du travail engagé avec le BRGM. La phase 3 du projet CSG2 (120 000 € HT) aboutira à la production d'un modèle géologique 3D et celle d'un modèle hydrogéologique conceptuel, tâche qui précédera la construction sur les programmes suivants d'un modèle hydrogéologique opérationnel.

Par ailleurs seront poursuivies, dans un premier temps en interne, les réflexions sur les pistes pour la valorisation des ressources du Crétacé du sud Gironde : quelle destination, quelles infrastructures, quelle maîtrise d'ouvrage, quels coûts, quels impacts sur le prix de l'eau...

Seront également proposées deux recherches de ressources d'intérêt plus local (pour un montant cumulé de l'ordre de 90 000 € HT) :

- pour le SIAEPA du Cubzadais Fronsadais avec pour objectif de préciser les potentialités de la nappe alluviale de l'Isle à proximité des forages à l'Eocène du syndicat sur la commune de Les Billaux ;
- pour les syndicats de Saint Selve, de La Brède et de Léognan-Cadaujac avec pour cible le réservoir Oligocène.

2. Actions liées au SAGE Nappes profondes de Gironde

Les actions du programme 2025 liées au SAGE seront bien entendu influencées par la décision prise par la CLE fin 2023 d'engager la 2^{ème} révision de ce schéma.

2.1. Actions ponctuelles

C'est la révision du SAGE qui va générer le plus de travail en interne ainsi que d'externalisations pour l'année 2025. Sont à prévoir pour ces dernières :

- un travail avec le BRGM pour la révision des Volumes Maximum Prélevables Objectif (VMPO), pour un montant de 60 000 € HT ;
- différentes sollicitations du BRGM, au fil de la révision du SAGE sur des questions scientifiques à concurrence de 49 000 € HT ;

- une synthèse hydrogéologique sur la zone Nord du SAGE visant à distinguer la partie du territoire où la ressource éocène est effectivement captive de celle où une gestion adaptée à une nappe libre serait à mettre en œuvre, travail à mettre en parallèle de la révision des autorisations évoquée plus haut (80 000 € HT).

En matière d'économies d'eau, est proposée une étude visant à évaluer le gisement d'économies d'eau potentiellement mobilisable dans les hébergements de tourisme hors hôtellerie et hôtellerie de plein air. A la suite d'un projet du CESEAU sélectionné dans le cadre de l'appel à projet Educ'Eau de l'Agence de l'eau, une opportunité nous est offerte de travailler sur un échantillon d'une quinzaine de sites girondins avec mesure des consommations avant et après équipement en matériels hydro économes et enquête auprès des utilisateurs. C'est un budget limité de 25 000 € HT qui serait à prévoir pour ce travail.

2.2. Actions récurrentes

Par actions récurrentes, il faut entendre les actions de sensibilisation, d'information, de formation prévues à la disposition 38 du SAGE et qui recouvrent, pour un budget annuel de 180 000 € :

- le programme d'actions pédagogiques en milieu scolaire "l'eau, un enjeu majeur pour le département de la Gironde" (EUEM - 60 000 €) pour lequel nous avons validé le principe d'une augmentation d'enveloppe budgétaire ;
- le réseau des Espaces info économie d'eau (EIEE - 90 000 €) ;
- diverses opérations de sensibilisation, information, formation (30 000 €).

Certains de ces éléments nous seront présentés plus en détail en séance.

Toutes ces actions correspondent à un montant de dépenses de plus de 500 000 € pour les études et de 180 000 € pour les opérations de sensibilisation.

Comme chaque année, je vous demanderai de bien vouloir autoriser le bureau et m'autoriser à modifier ce programme en cours d'exercice, tant sur le contenu des opérations que sur leurs montants, dans le cas où, comme ce fut le cas lors d'exercices précédents :

- survenaient des sollicitations imprévues justifiant une action rapide de notre établissement,
- l'avancement des projets justifiait une modification des priorités que nous nous sommes fixés.

Vous voudrez bien également m'autoriser à procéder aux consultations, solliciter les aides financières des partenaires potentiels, dont en premier lieu l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, signer les marchés et tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de ce programme.

Je vous laisse le soin d'en débattre puis d'en délibérer.

La Présidente


Célia MONSEIGNE